



N° de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le lundi 2 décembre 2019 à 19 h à la bibliothèque municipale de Saint-Elzéar-de-Témiscouata.

**PRÉSENCES :**

Sont présents :

Mesdames : Hélène Durette – Katy Nadeau – Mélissa Boucher Caron  
- Carmen Massé, mairesse

Messieurs : Guy Thibault – Keven Lévesque Ouellet – Alain Morin

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

**OUVERTURE :**

Par quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance, madame la mairesse fait l'ouverture de la séance qui débute à 19 h.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Ouverture;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3- Suivi et adoption du procès-verbal du mois de novembre 2019;
- 4- Présentation et adoption des comptes;
- 5- Lecture du courrier;
- 6- Période de questions de 20 h à 20 h 30;
- 7- Voirie municipale : A)
- 8- Vente pour taxes A) Approbation de la liste officielle de vente pour taxes;  
B) Demande à la MRC de procéder;  
C) Déléguer une personne pour assister à la vente et pour acquérir les immeubles au nom de la municipalité, s'il n'y a pas preneur;
- 9- Adoption du calendrier des réunions 2020 ;



N° de résolution  
ou annotation

2019 – 141

- 10- Budget MRC – quote-part 2020;
- 11- Date pour adoption du budget 2020;
- 12- Appropriation du surplus pour le budget 2020 (si nécessaire);
- 13- Réserve sur budget 2019;
- 14- Retour différents comités :
  - a) MRC;
  - b) RIDT;
  - c) AQUEDUC;
- 15- Questions diverses :
  - A) Rencontre nouveaux parents;
  - B) Planification semaine de relâche;
  - C) Coupe forestière forêt publique versus forêt privée;
- 16- Période de questions (15 minutes);
- 17- Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
APPUYÉ par Mme Hélène Durette;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que l'ordre du jour soit accepté en conservant le sujet «Questions diverses» ouvert.

### PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT que chaque personne présente à cette séance a pris connaissance du procès-verbal;

2019 – 142

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;  
APPUYÉ par Mme Katy Nadeau;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères).

Que le procès-verbal de la séance du mois de novembre 2019, soit accepté tel que présenté.

### COMPTES DU MOIS DE NOVEMBRE 2019

Agro envirolab	# 156927	54.04	5664
Air liquide	# 70682019	28.47	5665
Sébastien Bérubé	# 19	344.40	5666
Mélissa Boucher Caron	# 2019	344.40	5667



N° de résolution  
ou annotation

Bureau en gros	# 92200289834	5 913.54	5668
Construction BML	# 1702342	342 568.88	5669
Distribution Rioux	# 102030436	392.33	5670
Plomberie D Lavoie	# 21162	538.08	5671
Denise Dubé	Petite caisse	226.94	5672
Pierre Dupuis	# 1607	693.76	5673
Épicerie chez Nancy	# A0372746, A0373053	23.96	5674
Fonds d'info sur territoire	# 20190287609	8.00	5675
Dép. Jacques Lamonde	# 106277	111.44	5676
Jacques Larochelle	# 141, 491, 532, 718	5567.68	5677
Macpek	# 50267555, 50269290	234.27	5678
Mun St-Louis-du-Ha! Ha!	# 67	21 962.37	5679
Keven Lévesque Ouellet	# 02122019	495.40	5680
Pavage Cabano	# 2808	4 5428.92	5681
Puits Artésiens	# 528	227.65	5682
Spécialités Marcel Morin	# 13053	171.74	5683
Min Revenu Québec	DAS novembre	4 658.96	Accesd
Conseil municipal	Novembre	2 484.57	Accesd
Salaire	Novembre	13 402.62	Accesd
	<b>Total des dépenses</b>	<b>445 882.42 \$</b>	

**DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS SUFFISANTS :**

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2019, pour les postes dont les montants prévus seront insuffisants, les factures seront payées à même les postes où il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : \_\_\_\_\_

**ACCEPTATION DES COMPTES :**

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;  
APPUYÉ par Mme Mélissa Boucher Caron;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);  
Que les comptes présentés soient acceptés

tel que présenté.

2019 – 143

7976



2019 – 144  
de résolution  
ou annotation

### **VENTE POUR TAXES – APPROBATION DE LA LISTE**

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
APPUYÉ par M. Alain Morin;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le Conseil Municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata approuve la liste officielle des personnes endettées envers la municipalité et soumis à la vente pour taxes préparée par la directrice générale.

La directrice générale fera d'autres démarches pour récupérer ces taxes avant de soumettre la liste à la MRC de Témiscouata, si les personnes ne payent pas.

### **DEMANDE À LA MRC DE TÉMISCOUATA POUR PROCÉDER À LA VENTE POUR TAXES**

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;  
APPUYÉ par Mme Katy Nadeau;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata demande à la MRC de Témiscouata de procéder à la vente pour taxes des immeubles sur la liste soumise par la directrice générale.

### **DÉLÉGUER UNE PERSONNE POUR ASSISTER À LA VENTE POUR LES TAXES ET POUR ACQUÉRIR LES IMMEUBLES AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ, S'IL N'Y A PAS PRENEUR**

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;  
APPUYÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata délègue la directrice générale, madame Denise Dubé pour assister à la vente pour taxes et pour acquérir les immeubles au nom de la municipalité, s'il n'y a pas preneur.

2019 – 145

2019 – 146



N° de résolution  
ou annotation

2019 – 147

### ADOPTION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS – ANNÉE 2019

ATTENDU QUE selon l'article 148 2<sup>e</sup> alinéa du Code Municipal, le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata doit adopter un calendrier de ses séances ordinaires du conseil;

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
APPUYÉ par Mme Mélissa boucher Caron;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les séances ordinaires du conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata se tiendront à la bibliothèque municipale à 19h00.

Que les dates suivantes soient retenues pour l'année 2020 :

Lundi 13 janvier	lundi 3 février
lundi 2 mars	mardi 6 avril
lundi 4 mai	lundi 1 juin
mardi 6 juillet	lundi 10 août
mardi 8 septembre	lundi 5 octobre
lundi 2 novembre	lundi 7 décembre

### QUOTES-PARTS DE LA MRC

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;  
APPUYÉ par M. Alain Morin;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le Conseil Municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adopte les quotes-parts 2020 de la MRC de Témiscouata.

### APPROPRIATION DU SURPLUS

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Morin;  
APPUYÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata envisage la possibilité d'approprier un montant au surplus accumulé si cela s'avérait nécessaire pour maintenir un budget équilibré pour l'année 2020.

2019 – 148

2019 – 149



N° de résolution  
ou annotation

### RÉSERVE SUR BUDGET 2019

IL EST PROPOSÉ par M. me Mélissa Boucher Caron;  
APPUYÉ par Mme Katy Nadeau;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata autorise la directrice générale à faire un transfert de soixante-seize mille neuf cent cinquante-cinq dollars (76 955\$) dans un compte à la caisse pour le renouvellement futur de la machinerie.

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 30, la mairesse déclare la levée de l'assemblée.

« Je, Carmen Massé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Directrice générale

Mairesse